

REPORTING

Communication

Publicitaire **31/03/2024**

ACTION

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Nette d'Inventaire (VNI) : (C) 11,48 (EUR)

(D) 11,36 (EUR)

Date de la VNI : 28/03/2024 Actif géré : 251,11 (millions EUR) Code ISIN : (C) IE0006FM6MI8 (D) IE000JKS50V3

Type de Réplication : Physique

Indice de référence

100% S&P WORLD SUSTAINABILITY ENHANCED HEALTH CARE INDEX

Objectif d'investissement

Cet ETF a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice S&P Developed Ex-Korea LargeMidCap Sustainability Enhanced Health Care Index (USD) à la hausse comme à la baisse.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)

1 2 3 4 5 6 7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source: Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	10,79%	-	10,97%
Volatilité de l'indice	10,78%	-	10,97%
Tracking Error ex- post	0,04%	-	0,03%
Ratio de sharpe	1,13	-	0,57

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	-	-	20/09/2022
Portefeuille	9,81%	2,68%	9,81%	15,82%	-	-	14,82%
Indice	9,78%	2,66%	9,78%	15,75%	-	-	14,73%
Ecart	0,03%	0,01%	0,03%	0,07%	-	-	0,08%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	2,15%	-	-	-	-
Indice	2,11%	-	-	-	-
Ecart	0,04%	-	-	-	-

^{*} Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiale financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.







Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

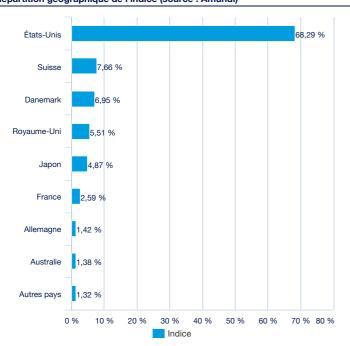
L'Indice est un indice d'actions qui mesure la performance des titres de créance éligibles à partir de l'Indice S&P Developed Ex-Korea LargeMidCap Health Care (l'« Indice parent »). L'Indice parent est conçu pour mesurer la performance des sociétés des soins de santé de grande et moyenne capitalisation sur les marchés développés, en excluant la Corée, qui représentent environ 85 % du capital disponible total.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : Action Exposition : International

Nombre de valeurs : 112

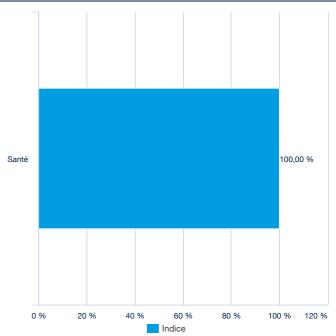
Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
ELI LILLY & CO	8,71%
UNITEDHEALTH GROUP INC	8,32%
NOVO NORDISK A/S-B	6,57%
ABBVIE INC	6,04%
ASTRAZENECA GBP	3,67%
MERCK & CO. INC.	3,67%
NOVARTIS AG-REG	3,36%
ABBOTT LABORATORIES	3,32%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	3,14%
ROCHE HLDG AG-GENUSS	2,91%
Total	49,71%

Secteurs de l'indice (source : Amundi)









Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	ICAV de droit Irlandais
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Ireland Limited
Valorisateur	HSBC Securities Services (Ireland) DAC
Dépositaire	HSBC Continental Europe
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS
Date de création de la classe	20/09/2022
Date de la première VL	20/09/2022
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) IE0006FM6MI8 (D) IE000JKS50V3
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VNI	Quotidienne
Frais courants	0,18% (Estimés) - 20/09/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Décembre
Teneur marché principal	

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	WELS	WELS GY	IWELS	WELSG.DE	IWELSINAV.PA
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	USD	WEL9	WEL9 GY	IWEL9	WELSGUSD.DE	IWEL9INAV.PA

Contact

Con	tact	ETF	vente

France & Luxembourg +33 (0)1 76 32 65 76 Allemagne & Autriche +49 (0) 800 111 1928 Italie +39 02 0065 2965 Suisse (Allemand) +41 44 588 99 36 Suisse (Français) +41 22 316 01 51 UNITED KINGDOM (Retail) +44 (0) 20 7 074 9598 UNITED KINGDOM (Instit) +44 (0) 800 260 5644 +31 20 794 04 79 Pays-Bas Pays Nordiques +46 8 5348 2271 Hong Kong +65 64 39 93 50 +34 914 36 72 45 Espagne

Contact ETF Capital Market

Téléphone +33 (0)1 76 32 19 93 Bloomberg IB Chat Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF **Contact ETF Courtiers**

BNP Paribas +33 (0)1 40 14 60 01 Kepler Cheuvreux +33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF 90 bd Pasteur CS 21564

75 730 Paris Cedex 15 - France Hotline: +33 (0)1 76 32 47 74 info@amundietf.com







Fournisseurs d'indices

THE AMUNDI S&P GLOBAL HEALTH CARE ESG UCITS ETF IS NOT SPONSORED, ENDORSED, SOLD OR PROMOTED BY STANDARD & POOR'S OR ITS AFFILIATES ("S&P"). S&P MAKES NO REPRESENTATION, CONDITION OR WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, TO THE OWNERS OF THE SUB-FUND OR ANY MEMBER OF THE PUBLIC REGARDING THE ADVISABILITY OF INVESTING IN SECURITIES GENERALLY OR IN THE SUB-FUND PARTICULARLY OR THE ABILITY OF THE S&P DEVELOPED EX-KOREA LARGEMIDCAP SUSTAINABILITY ENHANCED HEALTH CARE INDEX TO TRACK THE PERFORMANCE OF CERTAIN FINANCIAL MARKETS AND/OR SECTIONS THEREOF AND/OR OF GROUPS OF ASSETS OR ASSET CLASSES. S&P'S ONLY RELATIONSHIP BETWEEN S&P AND AMUNDI IS THE LICENSING OF CERTAIN TRADEMARKS AND TRADE NAMES AND OF THE S&P DEVELOPED EX-KOREA LARGEMIDCAP SUSTAINABILITY ENHANCED HEALTH CARE INDEX, WHICH IS DETERMINED. COMPOSED AND CALCULATED BY S&P WITHOUT REGARD TO AMUNDI OR THE SUB-FUND. S&P HAS NO OBLIGATION TO TAKE INTO CONSIDERATION THE NEEDS OF AMUNDI OR OF INVESTORS IN DETERMINING, COMPOSING OR CALCULATING THE S&P DEVELOPED EX-KOREA LARGEMIDCAP SUSTAINABILITY ENHANCED HEALTH CARE INDEX. S&P IS NOT LIABLE FOR AND HAS NOT PARTICIPATED IN THE DETERMINATION OF THE SUB-FUND'S PRICES AND NAV, IN THE TIMING OF THE ISSUANCE OR SALE OF THE SUB-FUND OR IN THE DETERMINATION OR CALCULATION OF THE EQUATION BY WHICH THE SUBFUND'S SHARES ARE CONVERTED INTO CASH. S&P HAS NO OBLIGATION OR LIABILITY IN CONNECTION WITH THE ADMINISTRATION, MARKETING, OR TRADING OF THE SUB-FUND. S&P DOES NOT GUARANTEE THE ACCURACY AND/OR THE COMPLETENESS OF THE S&P DEVELOPED EX-KOREA LARGEMIDCAP SUSTAINABILITY ENHANCED HEALTH CARE INDEX OR ANY DATA INCLUDED THEREIN AND S&P SHALL HAVE NO LIABILITY FOR ANY ERRORS, OMISSIONS, OR INTERRUPTIONS THEREIN. S&P MAKES NO WARRANTY, CONDITION OR REPRESENTATION, EXPRESS OR IMPLIED, AS TO RESULTS TO BE OBTAINED BY AMUNDI, INVESTORS, OR ANY OTHER PERSON OR ENTITY FROM THE USE OF THE S&P DEVELOPED EX-KOREA LARGEMIDCAP SUSTAINABILITY ENHANCED HEALTH CARE INDEX OR ANY DATA INCLUDED THEREIN. S&P MAKES NO EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, REPRESENTATIONS OR CONDITIONS, AND EXPRESSLY DISCLAIMS ALL WARRANTIES OR CONDITIONS OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE AND ANY OTHER EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY OR CONDITION WITH RESPECT TO THE S&P DEVELOPED EXKOREA LARGEMIDCAP SUSTAINABILITY ENHANCED HEALTH CARE INDEX OR ANY DATA INCLUDED THEREIN. WITHOUT LIMITING ANY OF THE FOREGOING, IN NO EVENT SHALL S&P HAVE ANY LIABILITY FOR ANY SPECIAL, PUNITIVE, INDIRECT, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING LOST PROFITS) RESULTING FROM THE USE OF THE S&P DEVELOPED EX-KOREA LARGEMIDCAP SUSTAINABILITY ENHANCED HEALTH CARE INDEX OR ANY DATA INCLUDED THEREIN, EVEN IF NOTIFIED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

Avertissement

Le Compartiment a été autorisé à la distribution à des investisseurs non qualifiés en et depuis la Suisse par la FINMA. Représentant : CACEIS Bank, Paris, Succursale de Nyon / Suisse, 35 route de Signy, 1260 Nyon, Suisse (anciennement « CACEIS Bank Luxembourg, Luxembourg, Succursale de Nyon », Suisse. Agent payeur : CA Indosuez (Suisse) S.A., 4 quai General Guisan, 1204 Genève. Les souscriptions ne seront acceptées que sur la base du Document d'Information Clé pour l'Investisseur («DICI») du compartiment considéré ainsi que du prospectus le plus récent de la SICAV, ses derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que ses statuts, disponibles gratuitement au siège social de la SICAV ou auprès du représentant en Suisse. les performances passées ne sont ni une assurance ni un indicateur fiable des rendements futures. La performance publiée ne tient pas compte des commissions et autres frais d'émission et de rachat de parts. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concerné, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

